

COMMUNE  
DE  
MARTOT

DATE DE CONVOCATION  
11 SEPTEMBRE 2018  
DATE D'AFFICHAGE  
11 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 8  
Votants : 11

**N° 2018/25**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel QUENNEVILLE, Adjoint au Maire, représentant le Maire empêché.

Etaient présents : M. DURUFLÉ, J.P. COMBES, F. BARBIER, S. DELMOTTE, M. LABIFFE, G. LABIFFE, D. LAFFILLÉ,

Absent représenté : M. GOMMÉ par J.P. COMBES  
F. COUTEAU par M. QUENNEVILLE

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : D.BLONDEL, F.CHARLIER, H.GANDOSSI, F. POINTIER, S. STEENSTRUP

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume LABIFFE

**OBJET :** **COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉS PUBLICS – RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE D'ACTIVITE/CANTINE SCOLAIRE POUR LA COMMUNE DE MARTOT – Procédure adaptée – 4 lots – Attribution – Autorisation**

**RAPPORT**

Monsieur Michel QUENNEVILLE, représentant le Maire empêché, rappelle que la commune souhaite rénover la salle d'activité et la cantine scolaire.

Dans cet objectif, une procédure adaptée a été lancée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 18 mai 2018 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics. La date limite de remise des offres a été fixée au 18 juin 2018 avant 12h, puis reportée au 25 juin 2018 à 17h.

A l'issue de la consultation, les lots 2 et 3 ont été déclarés sans suite pour permettre une modification des pièces de la consultation. Une nouvelle procédure adaptée a été lancée le 24 juillet 2018 avec une réception des offres au 5 septembre 2018 avant 12h.

A l'issue de la réunion d'attribution des deux procédures, du 17 septembre 2018, les marchés ont été attribués aux entreprises ayant les offres économiquement et techniquement les plus avantageuses :

Lot(s)	Désignation	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
1	Menuiserie - isolation - faux plafonds	CUILLER FRERES	119 000,00 €	142 800,00 €
2	Couverture	BERDEAUX	39 436,80 €	47 324,16€
3	Ventilation DF traitement d'air	LAMBERT THERMIQUE	28 166,24 €	33 799,49 €
4	Electricité - chauffage - éclairage	CARELEC	7 282,09 €	8 738,51 €

Le montant total des travaux est de 193 885,13 € HT, soit 232 662,16 € TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur).

Les membres du conseil municipal sont donc invités à :

- Prendre acte de l'attribution des marchés,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants,
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants dépourvus d'incidence financière.

### **DECISION**

**Le conseil municipal** ayant entendu le rapporteur et délibéré,

**VU** le choix opéré par le pouvoir adjudicateur,

**PREND ACTE** de l'attribution des marchés,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les marchés correspondants avec les entreprises susmentionnées,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les avenants dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5%.

Pour Copie Conforme

Michel QUENNEVILLE  
Adjoint au Maire  
Pour le Maire empêché

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_